TRAJECTOIRE FORMATION

Maison des Métiers de la Ville
13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard
Tél. 03 81 96 70 92 - Fax 03 81 91 78 33
contact@trajectoire-formation.com

Dossier d'information
et de candidature disponible sur :
www.trajectoire-formation.com

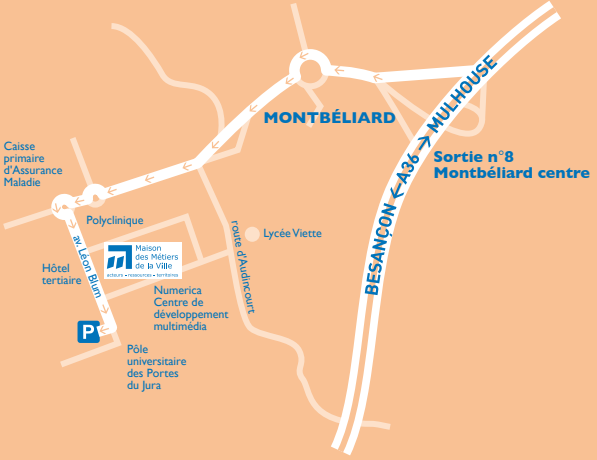

Formation proposée avec le concours de :

Pays de Montbéliard Communauté d'Agglomération

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

ACCOLAD

Centre Image MJC Montbéliard Ville

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Franche-Comté Conseil régional

INDICES Montbéliard 03 81 91 41 20 • www.indices.fr

Formation

Animateur technicien

Animation culturelle

BP JEPS
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Formation modulaire
de septembre 2008 à juillet 2009
Montbéliard

FORMATION

TRAJECTOIRE

Objectifs

La formation au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS) spécialité animation culturelle prépare à des fonctions d'animateur culturel. Il conçoit des projets d'animation à vocation de médiation culturelle.

Organisation et conditions d'accès

D'une durée totale de 1449 heures, cette formation modulaire en alternance comporte un ensemble de 749 heures de formation théorique et 700 heures en situation pratique. Elle débutera le15 septembre 2008 et s'achèvera en 15 juillet 2009.

Cette formation est ouverte à toute personne (demandeur d'emploi, salarié…) possédant des capacités rédactionnelles de niveau IV minimum, une ouverture et des connaissances dans le domaine culturel, un goût, une pratique et des motivations pour le livre, l'écriture, le cinéma ou les musiques actuelles. La sélection des candidats s'effectuera à partir d'une épreuve écrite et d'un entretien sur la base d'un dossier d'expérience établi par le candidat.

À travers son dossier, le candidat devra démontrer d'une connaissance et d'une pratique minimum dans l'option choisie.

Un positionnement des candidats permettra d'identifier les éventuels allègements de formation et d'établir les parcours individualisé de formation.

Cette formation modulaire est constituée de 10 unités capitalisables qui peuvent être suivies selon chaque parcours individualisé. En fonction des acquis liés à l'expérience et à la formation antérieure du stagiaire, des allégements de formation pourront être envisagés.

Contenu

Les contenus de la formation en centre et en stage pratique sont élaborés de façon à permettre la maîtrise des capacités des stagiaires à :

- **UC 1 :** communiquer dans les situations de la vie professionnelle (communication interpersonnelle, informatique…) ;
- **UC 2 :** prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative (développement de la personne, approche sociologique des publics, dynamique des groupes…) ;
- **UC 3 :** préparer un projet et son évaluation (méthodologie de projet…) ;
- **UC 4 :** participer au fonctionnement de la structure (droit du travail, associations, collectivités locales, responsabilités…) ;
- **UC 5 :** préparer une action d'animation culturelle (pédagogie, travail en équipe…) ;
- **UC 6 :** encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation culturelle ;
- **UC 7 :** mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite d'une action d'animation culturelle (notion de culture, propriété littéraire et artistique, pratiques culturelles…) ;
- **UC 8 :** conduire une action d'animation culturelle (la médiation culturelle…) ;
- **UC 9 :** maîtriser les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une action d'animation culturelle avec le support "livre écriture, lecture" ou "cinéma" ou "accompagnement des pratiques musicales" ;
- **UC 10 :** élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet d'animation valorisant les pratiques culturelles amateurs dans une logique de médiation culturelle en milieu urbain dans le cadre d'un chantier-école.

Ces modules sont planifiés à partir de quatre étapes de formation :
1. préparation d'un projet d'animation,
2. conception d'une action d'animation,
3. mise en œuvre d'une action d'animation valorisant les pratiques culturelles amateurs dans une logique de médiation culturelle en milieu urbain,
4. évaluation et analyse du projet.

Déroulement

- Date limite de retour des dossiers : 30 mai 2008
- Épreuves de sélection : 26 et 27 juin 2008
- Dates prévisionnelles de formation : 15 septembre 2008 au 15 juillet 2009
- Réunion d'information : 29 mai 2008 à 14 h

Coût

- Frais de dossier : 30 €
- Coût de l'ensemble de la formation : 6 890,80 €

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables.
Nous contacter à ce sujet.